



Réunion du Comité technique « foncier et développement »

Mardi 24 février 2026

Chantier collectif sur la sécurisation du foncier agropastoral

Réunion de lancement

Membres et invité.es: Gilles Berteau (Fief), Ali Bety (AFD), Aboudou Boukaya (Ministère de l'Élevage - Togo), Imorou Djega (Cilss), Benoit Faivre Dupaigne (AFD), Rachelle Fantin (Iram), Jean-Luc François (AVSF / Inter-réseaux), Claire Galpin, Ibrahima Ka (UEMOA), Danièle Kintz, Mathias Koffi (Afor – Côte d'Ivoire), Philippe Lavigne Delville (IRD), Abdou-Rachidou Matcheri (ADHD), Sidy Ndiaye (Uemoa), Rasmane Ouedraogo (Cofenabvi), Mathieu Pellerin, Toni-Giovanni Pegurri (Université de Lille), Caroline Plançon, Justine Texier (Afdi), Anni Valkonen (Niras).

Equipe d'animation du chantier : Bernard Bonnet (Iram), Oussouby Touré, Pevanny Soumaïla Yeo, Hindatou Amadou (Apress), Modibo Oumarou (Apress), Blamah Jalloh (RBM),

Personnes excusées : Bio Goura Soulé (Cedeao), Jean-Pierre Chauveau, Ibrahima Dia (IED Afrique), Henri Yambene

Secrétariat et Présidence : Amel Benkahla (Gret), Anne Ceillier (AFD), Sami Erchoff (MEAE), Manohisoa Rakotondrabe (Gret), Denis Vasseur (AFD).

Mot d'accueil de la Présidence du Comité Foncier

Denis Vasseur a ouvert la séance en rappelant que les travaux de l'année démarrent avec l'un des trois chantiers prioritaires identifiés par les membres du Comité, portant sur la sécurisation du foncier agropastoral. Deux autres chantiers suivront, consacrés d'une part à l'analyse des impacts des programmes de formalisation des droits et d'autre part à l'analyse des recompositions foncières induites par l'arrivée de personnes déplacées internes sur les territoires concernés. Il a aussi souligné l'ouverture en mars d'une nouvelle session tutorée du MOOC « Foncier et développement » avec deux nouveaux modules consacrés au foncier agropastoral et aux conditions d'accès des femmes et des jeunes à la terre.

Mot d'introduction par le secrétariat du Comité

La réunion a été animée par Amel Benkahla. À l'issue d'un tour de table, elle a souhaité la bienvenue aux participants et rappelé que ce chantier s'inscrit dans la continuité des travaux menés par le Comité depuis plusieurs années sur la sécurisation du foncier pastoral. Elle a souligné l'engagement renforcé du Comité depuis une dizaine d'années en faveur de l'adoption d'approches par les communs, ainsi que de l'accompagnement des réflexions et du dialogue politique sur les dynamiques liés à l'agropastoralisme.

Dans ce cadre, elle a mis en avant l'élargissement opéré dans les travaux du Comité pour intégrer aux réflexions les problématiques liées au foncier agropastoral et à la mobilité, marquant une évolution par rapport aux travaux antérieurs davantage centrés sur la sécurisation des droits fonciers locaux.

Cette nouvelle dynamique de travail s'est illustrée à travers le soutien apporté par le Comité depuis 2024 aux acteurs régionaux d'Afrique de l'Ouest dans la préparation du Forum Nouakchott +10, notamment à travers l'accompagnement des concertations nationales portées par les réseaux régionaux APSS-RBM-ROPPA-COFENABVI et les réseaux appuyés par le Comité dans différents pays (notamment CCAF au Bénin et CRAFS au Sénégal) pour élaborer un bilan des actions conduites durant la dernière décennie et analyser les nouveaux défis relatifs au pastoralisme dans ces pays. Le Comité a également appuyé, aux côtés de la CEDEAO, du CILSS et de l'UEMOA l'organisation d'un atelier régional à Abidjan, qui a permis aux OPR et acteurs de la région de partager leurs analyses et de formuler des propositions d'orientations concrètes, présentées et enrichies lors du Forum, et dont plusieurs points ont été repris dans la déclaration finale. Enfin, elle a rappelé que le Comité a élargi les thématiques traitées dans le cadre du MOOC Foncier et développement en l'enrichissant d'un nouveau module spécifiquement dédié au foncier agropastoral. Une nouvelle session tutorée du MOOC s'ouvrira à partir du 09 mars 2026.

Avant de donner la parole à l'équipe de l'IRAM, de l'APSS et de RBM pour présenter les finalités et les principes d'animation du Chantier, elle a salué l'élaboration d'une proposition conjointe portée par ces trois organisations. Elle a également remercié les représentants des pays concernés (Togo, Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire) ainsi que l'ensemble des institutions présentes à la réunion. Elle a rappelé que ce chantier vise à produire des connaissances, pour alimenter une discussion collective afin de faire émerger des analyses et des orientations partagées, qui puissent permettre à chaque acteur, en fonction de son champ d'intervention, de les mobiliser ensuite dans ses actions.

I. Présentation des finalités et des principes d'animation du chantier

Bernard Bonnet (IRAM) a commencé sa présentation par le rappel de l'objectif général du chantier collectif qui est de favoriser les regards croisés entre acteurs des territoires autour des questionnements communs.

Il s'agit, dans des contextes variés, d'appréhender plusieurs enjeux centraux pour le Comité et d'analyser les pratiques des acteurs à l'échelle de territoires spécifiques :

- Quelles stratégies efficaces sont déployées par les acteurs au niveau local, régional et national afin d'éviter la privatisation progressive des espaces pastoraux ?
- Quel(s) statut(s) juridique(s) et règles de gestion permettent de sécuriser la vocation de ces espaces ?
- Quelles évolutions législatives et modalités de gouvernance sur les territoires permettent de protéger les différents types de droits et les accords négociés localement sur le partage de l'accès aux ressources ?
- Quelles implications cela induit-il sur la manière dont les politiques agricoles et foncières sont façonnées et mises en œuvre ?
- Comment ces dernières pourraient-elles être alimentées par ces expériences ?

Il a rappelé que le Chantier s'inscrit dans un contexte régional caractérisé par de profondes recompositions territoriales, qui nécessitent d'être mieux documentées afin d'éclairer et de soutenir l'élaboration de politiques publiques davantage en phase avec les réalités locales.

- Les territoires agropastoraux du nord des pays côtiers sont profondément affectés par les crises sécuritaires sahéniennes, qui modifient les mobilités pastorales et remettent en cause des politiques historiques d'accueil de la transhumance. On observe un durcissement progressif des politiques nationales, une asymétrie croissante entre les pays sahéniens, qui cherchent à sécuriser la mobilité, et les pays côtiers, qui tendent à la restreindre. Malgré certains progrès institutionnels, les contraintes pesant sur le pastoralisme se sont aggravées : pression foncière

accrue sous l'effet de la démographie et du changement climatique, persistance de maladies animales, insécurité régionale renforcée par les chocs récents (COVID-19, guerre en Ukraine), fragilisation de la libre circulation régionale pourtant au cœur des engagements pris depuis 2013, et multiplication des restrictions à la transhumance, avec des effets environnementaux et socio-économiques lourds de part et d'autre des frontières.

Par la suite, Oussouby Touré a poursuivi la présentation avec une lecture plus territorialisée des dynamiques nationales.

- Au nord du Bénin, la gouvernance agropastorale se recompose autour d'un système hybride mêlant normes coutumières et cadres formels. Si l'encadrement accru de la mobilité pastorale et les dispositifs multi-acteurs créent des espaces de médiation, ils génèrent aussi une fragmentation de la décision. La pression foncière intensifie les conflits d'usage et les politiques de transhumance, peu cohérentes entre niveaux, ainsi que la contractualisation croissante des relations fragilisent le compromis agropastoral historique. La nouvelle orientation politique, centrée sur la sédentarisation des éleveurs, accentue l'incertitude stratégique pour les acteurs locaux.
- Au nord du Togo, la gouvernance locale se complexifie également. La pluralité d'acteurs et de dispositifs traduit une ouverture au dialogue, mais aussi une fragmentation des responsabilités. Dans la région des Savanes, la réduction des espaces pastoraux et la dégradation des couloirs de transhumance exacerbent la compétition pour les ressources et les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les réformes foncières sécurisent prioritairement les droits agricoles, tandis que les politiques pastorales avancent lentement. Le contexte sécuritaire affaiblit les régulations sociales traditionnelles et renforce des tensions déjà structurelles.
- Le nord du Ghana est présenté comme un espace où la gouvernance foncière évolue vers un champ hybride associant normes coutumières, marché et État. La contractualisation et la formalisation croissante des droits bénéficie surtout aux élites locales et marginalise les jeunes, les femmes et les transhumants. Sous l'effet combiné de la pression démographique et climatique, la concurrence entre agriculture et élevage s'intensifie, les conflits s'aggravent, et les droits pastoraux, considérés comme secondaires, sont progressivement exclus des réformes foncières, fragilisant la cohésion territoriale.
- Dans le nord de la Guinée, la gouvernance foncière s'organise elle aussi autour d'arrangements hybrides combinant règles coutumières, dispositifs administratifs et compromis locaux, mais au prix d'un enchevêtrement institutionnel qui rend les arbitrages incertains. La pression foncière, alimentée par les investissements agricoles et miniers, accélère l'individualisation et la marchandisation des droits. La reconfiguration des espaces pastoraux complique la mobilité du bétail et la négociation de l'accès aux ressources, renforçant les vulnérabilités sociales dans un contexte de changement climatique.
- Enfin, le nord de la Côte d'Ivoire, et plus précisément le Bounkani, est décrit comme un territoire en pleine recomposition. Les migrations successives y génèrent de fortes tensions sur les ressources, les infrastructures et les équilibres sociaux. L'intégration entre communautés hôtes et demandeurs d'asile reste faible, les tensions foncières sont vives, et le manque d'eau – potable comme agro-pastorale – constitue un facteur central de conflit. L'extension des cultures pérennes d'exportation (notamment l'anacarde) modifie profondément l'occupation de l'espace, accroît les tensions foncières et pose des risques pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. À cela s'ajoutent l'enclavement des villages, les difficultés de commercialisation, le faible accès au financement et l'absence de perspectives pour les jeunes.

À partir de ces constats, Bernard Bonnet souligne un enjeu transversal majeur, qui sera de définir collectivement l'échelle à laquelle travailler dans ce chantier et les périmètres des territoires qui seront investis dans les études de cas. Cette clarification apparaît indispensable pour mieux analyser les dynamiques à l'œuvre au sein des différents espaces concernés par le Chantier.

Il revient ensuite sur quelques éléments clés relatifs à l'orientation de ces travaux :

- Le nouveau chantier collectif du Comité s'inscrit dans la continuité des travaux précédents, tout en introduisant une innovation analytique et opérationnelle centrée sur les mutations des territoires agropastoraux du nord des pays du Golfe de Guinée. Il répond à la nécessité de mieux comprendre des dynamiques territoriales encore peu intégrées aux cadres d'analyse et d'action publique.
- Il repose sur des études de cas approfondies dans des territoires agropastoraux en mutation, avec une analyse fine des dynamiques, des logiques d'acteurs et des effets concrets des dispositifs de sécurisation et d'aménagement. Il s'agit également d'évaluer comment les politiques publiques, lorsqu'elles sont mises en œuvre à plus grande échelle, transforment ou non les équilibres locaux.
- Cette démarche se traduit par plusieurs ruptures stratégiques : (i) un recentrage géographique sur des zones septentrionales souvent considérées comme marginales, mais aujourd'hui au cœur de recompositions rapides, où l'intensification de la pression foncière et les mobilités pastorales transfrontalières transforment l'accès aux ressources en conflits territorialisés ; (ii) une approche combinée, croisant foncier, sécurité et gouvernance territoriale permettant d'analyser l'interaction entre enjeux agropastoraux, accès aux ressources et dynamiques d'insécurité, et leur impact sur la légitimité des institutions locales ; (iii) une analyse multi-niveaux de la gouvernance territoriale, attentive aux chevauchements normatifs entre droits coutumiers, cadres légaux et instruments locaux de gestion foncière, ainsi qu'aux jeux d'acteurs locaux ; enfin, (iv) la mise en évidence de dynamiques foncières jusqu'ici peu documentées, avec des reconfigurations silencieuses de l'accès à la terre, une pression accrue sur les espaces communs et l'émergence de conflits fonciers, accompagnés de stratégies locales d'adaptation.
- Grâce à cette approche, le chantier vise à produire une valeur ajoutée stratégique pour l'action publique et la prévention, en circonscrivant les zones de fragilité, en fournissant des outils d'aide à la décision aux institutions locales et aux partenaires, et en alimentant les débats sur la décentralisation, les réformes foncières et la gouvernance locale en contexte de crise.
- Sa portée opérationnelle est renforcée par l'inscription de la réflexion collective dans une écoute active des priorités stratégiques des organisations de la société civile, telles qu'exprimées dans la Déclaration de Nouakchott+10, assurant ainsi une articulation étroite entre production de connaissances, plaidoyer et action sur le terrain. Pour les Organisations Pastorales Régionales (OPR), il s'agit de permettre de décliner et traduire concrètement, à l'échelle de territoires ciblés, les engagements issus de Nouakchott+10, en vue d'en assurer une mise en œuvre effective et mesurable.
- Blamah Jalloh (RBM) a enrichi les présentations en soulignant l'importance de dépasser les concepts globalisants afin de mettre en évidence les spécificités des territoires, tout en intégrant les déclarations de Nouakchott +10 pour offrir une analyse plus approfondie et reconnecter davantage les politiques publiques aux réalités locales. Il a rappelé que cet objectif constitue le cœur du chantier engagé. Les prochaines étapes consisteront à développer des approches innovantes sur le terrain, permettant de documenter concrètement les dynamiques locales et de nourrir les politiques publiques en conséquence. Ce travail devrait également permettre d'associer les données quantitatives produites dans le cadre des dispositifs existants avec les connaissances qualitatives issues des observations de terrain et entretiens avec les acteurs locaux.

Discussions avec les membres

La notion de compromis agropastoral historique comme clé de lecture des dynamiques territoriales

Les échanges ont permis de souligner l'importance de situer les enjeux dans l'histoire des territoires et des politiques publiques, tout en mettant en évidence la notion de compromis agropastoral historique. Ce compromis, qui peut être évolutif et varier selon les territoires, se manifeste de différentes manières. Par exemple, dans la partie nord de la Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso, il se traduit par l'évitement des zones de culture et le passage par des bas-fonds lors des périodes de transhumance.

Il a été rappelé que la notion de compromis constitue un élément central pour comprendre l'articulation entre les usages agricoles et pastoraux et pour appréhender la diversité existant à l'échelle des territoires. Aborder les relations agropastorales par le prisme des compromis permet, dans une perspective de régionalisation, de ne pas se limiter aux découpages nationaux, mais d'analyser les dynamiques à une échelle territoriale plus fine. Cette approche met en lumière les histoires spécifiques des interactions entre agriculteurs et éleveurs, les compromis préexistants, ainsi que les synergies, les solutions et les difficultés, les situations de concurrence et les enjeux liés à l'insécurité. Elle invite également à porter une attention particulière aux questions de droits, notamment ceux des pasteurs, qui constituent une dimension structurante de ces compromis et un élément déterminant pour leur reconnaissance, leur évolution et leur durabilité.

Le nord de Parakou pourrait constituer un cas d'étude pertinent pour analyser les enjeux liés aux compromis agropastoraux historiques et approfondir la compréhension des relations entre la sécurisation du foncier agropastoral et les jeux d'acteurs entre éleveurs et agriculteurs. L'intérêt de ce terrain réside notamment dans l'ancienneté de l'installation des éleveurs, présents depuis plus d'un siècle, combinée à un contexte de proximité urbaine et à l'existence d'un outil de planification territoriale, le plan foncier rural, susceptible d'influencer les dynamiques locales.

Mobilité pastorale, transhumance transfrontalière et cadres régionaux

Ibrahima Ka et Sidy Ndiaye (UEMOA) ont souligné l'intérêt de centrer les analyses sur les nouvelles dynamiques en cours sur les territoires dans un contexte politique marqué par la restriction de la transhumance transfrontalière entre les États membres. À ces évolutions normatives s'ajoutent des enjeux relatifs aux politiques de formalisation des droits, qui se déploient dans plusieurs pays sur financement de la Banque mondiale avec des approches fondées sur la délivrance systématique de certificats fonciers. Il apparaît pertinent d'analyser les modalités selon lesquelles cette approche progresse au sein des pays membres, à l'instar des dynamiques observées récemment en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo. Cette analyse gagnerait également à interroger dans quelle mesure les éleveurs (pasteurs et agropasteurs) bénéficient ou non de ces processus de certification, une question transversale qui se pose à l'ensemble des pays de la région.

La question de l'installation sur la longue durée et non plus simplement dans le cadre de la transhumance des éleveurs venant du Sahel dans les pays côtiers mérite d'être approfondie. Il serait intéressant de creuser la manière dont ces dynamiques structurent les relations entre acteurs sur le temps long et les questions qu'elles font émerger en termes d'aménagement du territoire, tant au niveau national que régional.

Approches méthodologiques et enjeux de terrain dans l'étude des mobilités pastorales

Une inquiétude a été soulevée concernant la composition de l'équipe, dont l'expertise est naturellement orientée vers la défense de la mobilité pastorale. Cette orientation pose la question de la manière d'aborder des territoires où les recompositions historiques sont importantes. Il a été rappelé que le choix

du nord des pays côtiers du Golfe de Guinée est très pertinent pour capturer ces dynamiques. Toutefois, la question s'est posée de savoir comment, à partir d'une approche bibliographique couvrant cinq territoires et d'études de cas sur seulement deux d'entre eux, l'équipe pourra analyser et documenter ces recompositions, qui concernent principalement l'évolution du système agropastoral et les dynamiques de conquête spatiale. L'enjeu est de produire des résultats crédibles permettant de défendre un nouveau pastoralisme, tout en tenant compte des recompositions territoriales où les agriculteurs gagnent progressivement du terrain.

À cette inquiétude, il a été rappelé que si les mobilités sont aujourd'hui préservées dans les pays côtiers, cela résulte d'abord des capacités de négociation des éleveurs avec les différentes catégories d'acteurs, traduisant une inflexion dans leurs postures. S'y ajoute la capacité de négociation de l'équipe qui accompagne le travail de terrain. Il ne s'agit pas simplement de défendre la mobilité pastorale, mais de reconnaître qu'elle se recompose et se redéfinit constamment. Dans les travaux à venir, il est particulièrement intéressant de s'appuyer sur les OPR telles que le RBM et l'APESS. Il est également essentiel de rester ouvert à collaborer avec des acteurs qui peuvent être critiques vis-à-vis de ces OPR, afin de renforcer la légitimité de l'étude. L'approche repose ainsi sur une innovation méthodologique dans la manière de traiter les informations et de dialogue entre acteurs, notamment dans un contexte où l'étude est conduite par des organisations à forte identité pastorale dans un pays, comme la Côte d'Ivoire, qui ne l'est pas forcément.

Il a également été rappelé que les réalités diffèrent fortement d'un pays à l'autre et que des dynamiques considérées comme communes peuvent évoluer de manière contrastée selon les contextes nationaux. À titre d'exemple, dans le contexte béninois, les formes de mobilité pastorale et les processus de sédentarisation apparaissent en recomposition. Les zones initialement réservées à la sédentarisation sont perçues et appropriées de manière différenciée selon les communes, traduisant la diversité des pratiques et des représentations locales. Ces évolutions montrent que les pays ne sont pas fermés aux échanges : à l'instar du Bénin et du Nigeria, des discussions bilatérales se poursuivent pour permettre le transit des animaux, malgré la suspension officielle de la transhumance.

Dans cette perspective, il est essentiel que l'analyse régionale prenne pleinement en compte ces réalités nationales différenciées. L'étude, en portant une attention fine à cinq contextes pays distincts, permettra d'examiner de manière comparative les enjeux liés aux conflits, au foncier et aux systèmes de production animale. En intégrant cette diversité de situations, elle pourra formuler des orientations opérationnelles sous forme d'exemples concrets, susceptibles d'être adaptés et vulgarisés dans les différents pays.

S'agissant de la question foncière et des enjeux politiques qui y sont associés, il a été souligné qu'une analyse exclusivement régionale risque de perdre en portée si elle n'est pas appropriée aux niveaux local et national. Il apparaît dès lors nécessaire d'intégrer ces dimensions dès les premières phases de l'étude. Les équipes chargées des enquêtes de terrain et de la collecte des données devront ainsi prendre en compte les cadres politiques locaux, en lien avec les collectivités territoriales, afin d'assurer la faisabilité et la pertinence des analyses. L'enjeu n'est pas uniquement de sécuriser la mobilité ou le foncier pastoral, mais de reconnaître et d'intégrer les rapports de pouvoir et les enjeux territoriaux propres à chaque pays dans une approche ancrée dans les réalités locales.

Foncier pastoral, arrangements locaux et tensions sociales

Il a été exprimé une certaine réserve quant au fait d'aborder prioritairement la question pastorale par l'entrée du foncier pastoral. Si l'enjeu de la sécurisation des espaces pastoraux est reconnu, l'attention a été attirée sur les limites d'une approche centrée sur la contractualisation foncière. Dans certains contextes, notamment en Côte d'Ivoire, ces démarches tendent à se focaliser sur les arrangements locaux entre transhumants, éleveurs, populations autochtones et autres acteurs autour de l'accès aux ressources pastorales. Si ces arrangements peuvent apparaître relativement efficaces à court terme, ils peuvent

également produire des effets différenciés selon les territoires. Dans certaines zones, comme le Tchologo et le Bounkani, les dispositifs d'installation et de néo-tutorat ont parfois favorisé les éleveurs transhumants, en raison d'accords économiquement plus avantageux pour les autorités coutumières que ceux conclus avec les exploitants agricoles. Cette situation a contribué à générer des tensions et frustrations au niveau des agriculteurs, qui peuvent se sentir marginalisés, et a alimenté des conflits locaux observés ces dernières années (cas du Bounkani).

Ces dynamiques soulignent la nécessité de replacer les enjeux agropastoraux à un niveau d'analyse plus large, notamment national. La restauration des complémentarités entre agriculture et élevage renvoie en effet à des choix politiques de long terme. En Côte d'Ivoire, des politiques publiques ont successivement priorisé l'élevage dans les années 80, puis l'agriculture d'exportation, notamment à travers le développement de cultures pérennes comme l'anacarde. Ces orientations, issues de décisions politiques, structurent durablement les trajectoires des dynamiques territoriales et méritent d'être intégrées explicitement dans l'analyse.

Importance des données historiques et des facteurs techniques, priorisation des enjeux

Il a été souligné qu'il est pertinent d'ancrer les analyses actuelles dans les travaux et les études historiques antérieures, qui permettent de mieux comprendre les trajectoires en cours. Toutefois, l'identification fine des recompositions contemporaines demeure complexe, dans la mesure où celles-ci sont fortement localisées et différenciées selon les territoires. Dans ce contexte, certains facteurs souvent considérés comme secondaires pour l'élevage mériteraient d'y porter attention, tels que la disponibilité des intrants complémentaires aux pâturages (graines de coton, tourteaux, cures salées, sels gemmes, etc.), ainsi que leur accessibilité sur les marchés.

Enfin, il a été rappelé que les droits fonciers pastoraux sont étroitement liés à l'accès à l'eau et aux infrastructures hydrauliques. L'accès aux points d'eau, aux forages et aux équipements associés constitue souvent un préalable à l'accès aux espaces pastoraux. Cela conduit à interroger les priorités analytiques et opérationnelles de l'étude : quels éléments doivent être considérés comme centraux et à préserver en priorité — le foncier, l'eau, les intrants, etc. — avant d'aborder les questions plus complexes d'aménagement du territoire ? Cette hiérarchisation apparaît essentielle pour structurer une analyse opérationnelle et réaliste.

II. Méthodologie du chantier sur la sécurisation du foncier agropastoral

Avant de rappeler les grandes lignes de la proposition méthodologique, Bernard Bonnet a remercié l'ensemble des participants pour leurs contributions. Il a souligné la complexité du chantier et les risques qui y sont associés, en insistant sur l'importance de mener un travail approfondi sur un nombre limité de territoires afin d'analyser finement les situations locales. Il a également été rappelé que la posture de l'étude ne devait pas être centrée sur un plaidoyer en faveur de la seule sécurisation du foncier pastoral, une approche qui s'est révélée peu opérante dans les contextes étudiés.

Il a par ailleurs été précisé que l'équipe intègre des compétences complémentaires, notamment un profil spécifiquement orienté vers l'agriculture, afin de porter un regard équilibré sur les dynamiques agropastorales. L'enjeu est de réfléchir aux modalités de renforcement des complémentarités entre agriculture et élevage : en prenant le cas de certains territoires de la Côte d'Ivoire par exemple, les systèmes agricoles ont profondément évolué avec la disparition du coton et une raréfaction des intrants agricoles, notamment les engrais.

La méthodologie repose sur deux approches successives et complémentaires.

État des lieux comparatif de cinq territoires des zones septentrionales des pays côtiers du Golfe de Guinée.

- Cette première phase repose sur une revue documentaire approfondie portant sur le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Elle mobilise un large éventail de sources issues de la recherche académique, des organisations internationales, des think tanks, des institutions spécialisées, des organisations socioprofessionnelles et des ONG de terrain. L'appui des membres du Comité pour la fourniture de documents et d'éléments d'analyses en vue de faire l'état des lieux est vivement souhaité par le consortium.
- L'analyse vise à caractériser les dynamiques internes propres à chaque pays, les tensions liées à la gestion des espaces agropastoraux et les effets de la transhumance transfrontalière, en les mettant en perspective avec l'évolution des politiques foncières et pastorales nationales, avec une attention particulière portée aux territoires transfrontaliers, où les pressions et les recompositions sont les plus marquées.
- Cette phase aboutit à la production d'un document d'analyse synthétique, présenté et discuté lors d'une réunion dédiée avec les membres du Comité. Elle permet de consolider le cadre analytique et de définir les critères de sélection des territoires destinés à faire l'objet d'études de cas approfondies.
- Bernard Bonnet a enfin souligné l'importance d'un ancrage institutionnel solide dans les pays concernés, pour lequel l'appui des membres du Comité serait déterminant. Il a insisté sur la nécessité d'un lien étroit avec les partenaires nationaux du Comité afin de soutenir l'équipe dans la conduite de l'état des lieux et d'enrichir les analyses par une meilleure prise en compte des réalités locales et des trajectoires historiques. Cet ancrage devra également s'appuyer sur la mobilisation des réseaux de l'APESS et de RBM, ainsi que sur les travaux des experts nationaux, en vue de la mise en œuvre des étapes suivantes du chantier.

Études de cas pour alimenter le dialogue multi-acteurs dans deux territoires

- La seconde approche repose sur la conduite de deux études de cas territoriales, conçues comme des espaces d'analyse partagée avec les acteurs locaux. Ces études s'appuient d'abord sur un travail préparatoire à distance, mobilisant les documents produits par les organisations pastorales, les projets, les partenaires institutionnels et les institutions de recherche. Elles se poursuivent par une analyse de la dynamique agraire des territoires concernés, à travers des entretiens avec une large diversité d'acteurs : autorités publiques, collectivités territoriales, organisations de la société civile, organisations professionnelles, usagers des ressources, populations autochtones, personnes déplacées, femmes, hommes et jeunes.
- L'analyse porte ensuite sur les pratiques concrètes de gouvernance du foncier agropastoral. Elle vise à comprendre les postures des acteurs, qu'elles soient favorables ou défavorables au renforcement des complémentarités entre agriculture et pastoralisme, en examinant aussi bien les situations conflictuelles que les arrangements négociés ou les alliances existantes. Cette lecture permet d'identifier les mécanismes qui favorisent ou entravent la coexistence des usages et la sécurisation des ressources.
- À partir de ces analyses, le chantier cherche à dégager des leviers stratégiques susceptibles de contribuer à l'opérationnalisation des engagements régionaux, notamment ceux issus de Nouakchott +10, et à formuler des orientations visant à renforcer l'action des organisations pastorales régionales et locales.

Rappel du plan de travail

Le plan de travail est présenté comme un processus structuré en plusieurs étapes : 1) le lancement du chantier ; 2) la revue de la littérature, de production d'un état des lieux de cinq territoires et de formalisation du cadre d'animation et d'analyse dans deux territoires retenus, avec une réunion de restitution avec le Comité ; 3) un travail de terrain dans les deux territoires retenus, avec l'organisation de restitutions au niveau des pays concernés et une présentation détaillée des résultats de chaque étude de cas aux membres du comité ; 4) la rédaction et la validation des livrables (études de cas devant faire l'objet d'une publication dans la Collection « Regards sur le foncier » et ouvrage collectif) ; 5) la restitution des résultats dans les pays concernés par les études de cas ainsi qu'au niveau international, sous format de webinaire.

Chronogramme détaillé de l'ensemble du processus

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1. Phase de lancement et cadrage													
1. Réunion de démarrage du chantier et constitution du groupe de référents													
2. Phase de revue de la littérature, état des lieux de cinq territoires et formalisation du cadre d'analyse approfondi pour les animations dans les deux territoires													
i. Revue de la littérature et production d'un état des lieux des connaissances sur cinq territoires ciblés													
ii. Proposition et formalisation du cadre d'animation et d'analyse pour les deux études de cas approfondies sur le terrain													
iii. Elaboration de la synthèse et restitution													
3. Phase de terrain - études de cas approfondies sur 2 territoires en mutation													
i. Analyse de la littérature spécifique aux territoires retenus et préparation méthodo pour la collecte des données													
ii. Concertations et collecte des données dans les deux territoires retenus													
iii. Atelier de restitution "à chaud" dans les territoires avec appui des OP (résultats des études de cas, mise en évidence des bonnes pratiques et des innovations par les acteurs, discussion sur un plan d'actions du territoire en faveur de NKT+10)													
iv. Analyse des données collectées													
v. Restitution des études de cas, mise en commun des similitudes et différences (regards croisés) en présence des acteurs institutionnels des pays, personnes-ressources + personnes des territoires													
4. Phase de rédaction, synthèse et validation des livrables produits													
i. Rédaction d'une synthèse des enjeux sur la sécurisation du foncier agropastoral dans le Golfe de Guinée													
ii. Rédaction et validation des livrables (Regards sur le foncier, ouvrage collectif)													
5. Phase de mise en discussion élargie des résultats, analyses, synthèse et restitutions													
i. Restitution de la synthèse et propositions de pistes d'action (1 atelier régional) avec appui des OP													
ii. Restitution des travaux au niveau international (format webinaire)													

Présentation synthétique des études de cas pré-identifiées

Les deux études de cas approfondies proposées portent sur le nord du Togo et le nord de la Côte d'Ivoire.

- **Argumentaires en lien avec le choix du nord de Togo**

Au nord du Togo, la région des Savanes a été retenue comme terrain d'étude en raison de la concentration de plusieurs enjeux structurants. L'analyse portera notamment sur les dynamiques migratoires, caractérisées par d'importants flux saisonniers en provenance du Sahel entrant par le nord du pays. Ces mobilités s'inscrivent dans un contexte marqué par des conflits d'usage, principalement entre pasteurs transhumants et agriculteurs locaux, autour de ressources rares telles que les pâturages et l'eau.

La région est également confrontée à de fortes pressions foncières, générant des tensions accrues sur les terres et des impacts environnementaux et sociaux significatifs. À cela s'ajoutent les limites des politiques foncières nationales, dont les cadres apparaissent souvent insuffisants ou mal appliqués pour anticiper et accompagner l'intégration des mobilités pastorales dans les systèmes de gouvernance territoriale. Des initiatives de gestion territoriale existent, reposant notamment sur des approches participatives, mais celles-ci nécessitent un renforcement en matière de ressources et de coordination, en particulier à l'échelle régionale.

Les enjeux fonciers sont également étroitement liés aux sociétés locales. Les systèmes de tenure combinent des droits coutumiers, souvent collectifs, et des législations nationales, ce qui peut engendrer des interprétations divergentes et des incertitudes quant aux droits d'usage des transhumants. Enfin, le contexte sécuritaire et socio-politique complique davantage la situation territoriale et foncière, en renforçant parfois des perceptions négatives à l'égard de certains éleveurs transhumants et en alimentant des tensions préexistantes.

En parallèle de ces enjeux, Modibo Oumarou (Apress) a souligné l'existence de dynamiques et d'opportunités spécifiques au Togo. Le pays a été l'un des premiers à se doter d'un plan de gestion de la transhumance, aujourd'hui suspendu en raison de l'insécurité, mais qui fait actuellement l'objet d'une relecture. L'APRESS dispose par ailleurs d'une cellule de coordination et d'un dispositif opérationnel ayant permis de mener des actions de sécurisation des couloirs pastoraux. Des relais de veille communautaires ont été mis en place avec les acteurs locaux, ainsi que des ateliers de formation, financés par le CTFD. Ces éléments montrent que les actions déjà engagées dans cette zone offrent un socle structuré et pertinent pour approfondir les réflexions.

Il a également été rappelé l'importance de contextualiser finement chaque étude de cas afin de faire ressortir les enjeux territoriaux spécifiques. Lors d'une action de sensibilisation, un responsable communal a notamment indiqué que, dans la région des Savanes, le foncier est aujourd'hui perçu comme largement indisponible. Cette perception souligne la nécessité de mieux comprendre les dynamiques foncières locales et les questions de droits associées. Les échanges réguliers avec les acteurs locaux confirment que la conduite d'une étude de cas permettra de mettre en évidence les spécificités propres à ce territoire.

Les échanges ont également fait émerger une suggestion compte tenu de la sensibilité des enjeux, c'est de renforcer l'équipe au Togo par l'intégration d'une personne disposant d'un profil mixte, connaissant aussi bien les enjeux agricoles que les enjeux pastoraux, et qui serait chargée d'analyser les interactions entre agriculture et élevage dans la région des Savanes.

- **Argumentaires en lien avec le choix des deux pays**

L'intervention de Blamah Jalloh (RBM) a consisté à examiner la pertinence du choix des deux territoires d'étude, en les replaçant dans une lecture à l'échelle étatique. Ces deux pays présentent en effet des trajectoires contrastées en matière de gouvernance locale et d'accueil des transhumants. Le Togo se caractérise historiquement par un encadrement sécuritaire et administratif plus strict, renforcé actuellement par l'Etat d'urgence décrété dans le Nord du pays, tandis que la Côte d'Ivoire a adopté une approche moins centralisée. L'intérêt de l'étude réside précisément dans l'analyse comparative de l'évolution de ces deux modèles.

Au nord du Togo, la forte présence des forces de sécurité se traduit par un contrôle étroit des déplacements pastoraux. Les éleveurs sont soumis à des obligations de signalement à chaque étape de leur mobilité, contribuant à une relative maîtrise du territoire et à une certaine stabilité. Cette situation soulève toutefois des interrogations quant à la durabilité de ce modèle et au coût social et politique de cette stabilité dans le temps.

Par ailleurs, le nord du Togo est devenu un espace stratégique de transit pour les éleveurs se dirigeant vers le Ghana. Cette fonction de corridor s'accompagne de dynamiques marchandes spécifiques, avec des marchés du bétail relativement encadrés et des modalités de circulation propres au contexte togolais. Situé entre le Bénin et la Côte d'Ivoire, le Togo occupe une position singulière dans les mobilités régionales du bétail. Il demeure néanmoins un pays peu documenté, en partie en raison d'un fort contrôle étatique, ce qui en fait à la fois une entrée pertinente pour l'étude et un défi méthodologique important.

En Côte d'Ivoire, l'intérêt se porte davantage sur les dispositifs de production et de circulation de l'information à l'échelle territoriale. Les dynamiques de mobilité y ont fortement évolué : la transhumance tend à perdre son caractère strictement saisonnier, avec des troupeaux qui s'installent durablement sans nécessairement repartir.

Le territoire ivoirien est marqué par l'existence récurrente de zones de tension nécessitant des aménagements ciblés, en lien avec des pics de mobilité qui ne relèvent pas toujours de la transhumance transfrontalière. Les conflits liés à la cohabitation entre agriculture et élevage sont fréquents, mais restent majoritairement régulés par des mécanismes traditionnels (plus de 70 %) ou par des arrangements à l'amiable (environ 20 %), le recours aux instances juridiques locales demeurant marginal.

Les appuis du CTFD offrent l'opportunité de consolider et d'approfondir les premières analyses existantes. Ils constituent un levier à la fois pour alimenter les réflexions internes des organisations pastorales et pour renforcer un plaidoyer stratégique visant à créer des alliances et à favoriser une installation plus formelle de leur réseau au niveau national, démarche qui suppose de disposer d'éléments analytiques solides.

Il a été enfin souligné qu'il n'y a pas de choix juste concernant le choix des territoires. L'analyse des mobilités pastorales ne peut être conduite ni du seul point de vue togolais ni uniquement à partir du cas ivoirien, sans intégrer le contexte régional dans son ensemble. Les enjeux sont étroitement interconnectés et relèvent simultanément de dimensions écologiques, économiques et sécuritaires au sein d'un système régional intégré. Cette approche implique de porter un regard attentif non seulement sur les territoires d'étude, mais également sur les pays voisins qui alimentent les dynamiques observées. Néanmoins, malgré cette nécessaire ouverture régionale, une préférence claire est exprimée pour concentrer l'analyse sur les territoires du Togo et de la Côte d'Ivoire.

Discussions entre les membres

- **Intégration régionale, capitalisation des expériences et choix des terrains**

Les échanges ont souligné que le choix des zones d'étude ne soulève pas de préoccupations majeures, dans la mesure où il s'agit de territoires déjà fortement investis par des actions en lien avec les principes d'intégration régionale. L'articulation entre pays côtiers et pays sahéliens constitue un axe central des interventions, dans une logique de continuum territorial qu'il apparaît nécessaire de consolider à travers des actions cohérentes et coordonnées.

Dans cette perspective, il a été recommandé de conduire des analyses ciblées permettant d'identifier les dynamiques actuellement à l'œuvre dans ces zones, en tenant compte des interventions existantes des partenaires, programmes et projets. L'importance de capitaliser sur les travaux antérieurs a également été soulignée, notamment une étude prospective menée dans une zone transfrontalière entre le Burkina Faso et le Togo, afin d'exploiter les scénarios et projections déjà identifiés et d'éclairer les choix stratégiques futurs.

Par ailleurs, l'existence de programmes en cours sur la coopération transfrontalière, notamment au Ghana avec l'appui de l'Union européenne, a été mentionnée comme un élément à intégrer dans l'analyse, tout en tenant compte du rôle structurant des autorités administratives et des dispositifs de sécurité dans ces territoires.

- **Choix des territoires au regard des mobilités pastorales, de la sécurité et des recompositions territoriales**

Dr Boukaya (Ministère des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance du Togo) a rappelé que le Togo occupe une position stratégique en tant que pays de transit du bétail entre plusieurs États de la région et qu'il a été l'un des premiers à encadrer la mobilité pastorale sur son territoire national, dès 1977. Toutefois, cette dynamique doit être replacée dans le contexte spécifique de la région des Savanes, actuellement placée sous état d'urgence, ce qui renforce la pertinence d'une analyse conduite à l'échelle de la zone et la nécessité d'un dialogue à haut niveau avec les autorités étatiques. La région des Savanes constitue un espace central du pastoralisme régional, accueillant des flux en provenance notamment du Burkina Faso et du Niger et jouant un rôle de zone de transit vers le Ghana. L'étude devra documenter ces dynamiques, tout en approfondissant les enjeux liés à la traçabilité des animaux dans un contexte sécuritaire contraint.

Imorou Djega (CILSS) a également souligné que d'autres territoires, tels que le nord de la Guinée et en particulier la Guinée forestière, demeurent pertinents pour l'analyse des mobilités pastorales. Ces zones, perçues comme relativement plus sécurisées, jouent un rôle de zones d'accueil et font faire l'objet d'une étude sur les dynamiques de conflits dans le cadre du PEPISAO2. Ce cas d'étude pourrait également être versé aux réflexions, même si son cadrage centré sur la sensibilité aux conflits et l'analyse des tensions locales n'est pas exactement le même que celui du chantier.

- **Interactions agriculture-élevage et gouvernance foncière territoriale**

Les échanges ont rappelé que l'agriculture et l'élevage constituent des systèmes étroitement interconnectés, dont les dynamiques doivent être analysées conjointement. Dans plusieurs zones du nord des pays côtiers en cours de transformation en espaces de transit, notamment dans la région du Bafing en Côte d'Ivoire, des tensions croissantes ont été observées, liées à l'intensification des interactions et aux conflits d'usage.

S'agissant de la région des Savanes, il a été souligné qu'elle est devenue une zone d'accueil importante pour des populations migrantes, notamment des éleveurs transhumants en provenance du Burkina Faso, contribuant à une saturation progressive de l'espace. Dans ce contexte, l'examen des modalités d'intégration et d'installation des éleveurs migrants apparaît essentiel, en s'appuyant notamment sur les organisations professionnelles rurales et sur des cadres de dialogue à l'échelle territoriale.

Enfin, il a été rappelé la nécessité d'intégrer l'économie politique du foncier pastoral comme un axe central de l'analyse. Au-delà des dispositifs formels de sécurisation des espaces pastoraux, la mise en œuvre effective des politiques publiques, le fonctionnement des commissions foncières et la gestion des conflits sont largement conditionnés par les rapports de pouvoir entre acteurs politiques, économiques et coutumiers, aujourd'hui reconfigurés par l'émergence de nouveaux acteurs armés. L'implication des collectivités territoriales a été identifiée comme un levier indispensable pour ancrer les actions dans les réalités locales et produire des effets durables.

Conclusion

Bernard Bonnet a souligné que les échanges ont été particulièrement riches et nourris par les contributions de l'ensemble des membres. Les éléments discutés au cours de la réunion seront intégrés dans la note de cadrage du chantier. Il a rappelé l'importance d'engager une réflexion plus large sur l'aménagement du territoire en intégrant le pastoralisme, en soulignant que cette intégration demeure variable selon les contextes nationaux. Quelques pays sont avancés à l'instar du Tchad avec sa stratégie nationale de développement du pastoralisme qui a été par la suite déclinée à l'échelle des provinces.

Enfin, il a remercié l'ensemble des membres du consortium pour leur mobilisation, malgré les contraintes techniques rencontrées. Il a également rappelé aux membres du Comité, l'importance de

continuer à alimenter l'étude en partageant les ressources, travaux et références existants susceptibles d'enrichir les analyses.

A l'issue des échanges, Amel Benkahla est revenue sur les prochaines étapes, notamment l'élaboration de la note de cadrage méthodologique et l'engagement des premiers contacts avec les autorités locales. Il a également été proposé de constituer un comité de pilotage, réunissant des membres et partenaires intéressés par un suivi rapproché du chantier. Les personnes souhaitant s'y associer sont invitées à se manifester afin d'être intégrées au processus pour contribuer activement à l'accompagnement des travaux.

Elle a également rappelé que plusieurs réunions sont prévues dans les mois à venir, qui seront jalonnées de temps de présentation et nourries des discussions avec les membres et partenaires. Enfin, les participants ont été remerciés pour les échanges et réflexions issus de cette réunion, qui contribueront directement à affiner la méthodologie du consortium.